



APVD NOS VERO BREVISSIMA RATIO (IO 1, 5, 29).

HYPOTHÈSES SUR LA GRAMMATISATION DE L'ACCENT

LATIN ET SUR LA FORMATION DE LA LOI DE LA

PÉNUULTIÈME LONGUE ACCENTUÉE

EMMANUEL PLANTADE

Résumé

L'article tente de reconstituer une histoire de la règle principale en accentuation latine. Il envisage successivement le rôle qu'ont pu jouer de grands noms du 1^{er} siècle a. C., comme Cicéron ou Varron. Mais plutôt que de vouloir à tout prix attribuer la règle de la pénultième à une figure emblématique de la pensée romaine, il semble plus judicieux de réfléchir aux conditions nécessaires à la grammatisation (Auroux 1993) de l'accentuation pour mieux dater cette dernière. Or, il s'avère que la formulation de la règle de la pénultième s'est manifestement adossée à une réflexion comparative, fleurissant au 1^{er} siècle a. C., laquelle a permis de penser les spécificités du latin à partir de la dialectologie grecque. Ce constat permet de reculer d'un siècle la grammatisation de l'accentuation latine et de réévaluer, du même coup, le rôle personnel de Quintilien, bien qu'il ne soit pas un grammairien professionnel.

Abstract

This paper provides a sketchy archeology of the so-called 'penultimate rule', a well-known key feature in latin prosody. It shows how deeply two major Roman thinkers, as Cicero and Varro, are involved in. The prosodical rule seems too technical for Cicero to pay much of attention to it. Although (no one can deny this fact) Varro wrote about prosody, he is unlikely to have 'grammatized' (Auroux 1993) the 'penultimate rule'. As a matter of fact, the evidence provided by Athenaeus of Naucratis (3rd century AD) focuses on the increasing amount of comparative studies throughout the 1st century BC, which made grammarians, historians and philosophers (of either greek or latin language) think latin prosody on the basis of the Aeolian dialect. Hence, the hypothesis that the 'penultimate rule' was first grammatized during the 1st century AD, maybe by Remmius Palaemon, or, more likely, by Quintilian himself, despite of his alleged grammatical dilettantism.

À Frédérique Biville

Depuis le XIX^e siècle, on reconnaît la règle dite de la « pénultième longue accentuée » comme une des rares certitudes, sinon la seule, dont nous puissions nous targuer en matière d'accentuation latine¹. « La pénultième reçoit l'accent dès qu'elle est longue, soit par nature, soit par position », écrivent Henri Weil et Louis Benloew (1855, p. 18) ; et W. Corssen (1859, p. 215), derechef : « *wenn die vorletzte Silbe durch Länge des Vokales oder durch Häufung von Consonanten lang ist, hat die vorletzte Silbe auch den Hochtton* ». Cette règle est essentielle puisqu'elle confère la faculté d'accentuer les mots latins de trois syllabes ou plus. Or, si les philologues du XIX^e siècle ont diligemment travaillé à étayer l'authenticité de la *Paenultima-Gesetz*, ils n'ont jamais tenté d'éclairer les circonstances de son émergence, aussi étrange que cela puisse paraître quand on se remémore leur passion des sources. Le récent livre de Jesús Luque Moreno (2006) ne nous en apprend pas davantage, même s'il tente un bilan de la science accentuelle gréco-romaine. Il est vrai que l'on pourrait, à bon droit, y voir un *locus desperatus*. J'engage ici une réflexion qui vise à mettre des noms sur l'érudition obscure de l'accentuation latine, mais aussi à éclairer le processus d'invention de la règle de la pénultième.

1. La formulation de la règle

La première formulation de la règle que nous connaissions est due à Quintilien, dans le premier livre des *Institutiones Oratoriae*, consacré à la lecture. Cela, Weil, Benloew et Corssen l'ont bien observé. Dans ce passage, le professeur de rhétorique expose la *breuissima ratio* de l'accentologie latine² :

¹ Je saisis l'occasion que me donne cette remarque liminaire pour marquer ma dette à l'égard de l'article de G. C. LEPSKY 1962, qui a servi de point de départ à la partie « Accents, Accentuation » de ma thèse (PLANTADE 2002), écrite sous la direction du Prof. F. Biville. J. LUQUE MORENO 2006 accorde légitimement une place importante à LEPSKY (plus connu sous la variante graphique de Lepsky) dans ses notes de bas de page, malheureusement avec une erreur de date récurrente (1968 au lieu de 1962).

² QUINTILIEN, *IO* 1, 5, 30 (= Schöll LVII, 102) : *Namque in omni uoce acuta intra numerum trium syllabarum continetur, siue eae sunt in uerbo solae siue ultimae, et in iis aut proxima extremae aut ab ea tertia. Trium porro, de quibus loquor, media longa aut acuta aut flexa erit, eodem loco breuis utique grauem habebit sonum, ideoque positam ante se, id est ab ultima tertiam acuet.*

« Car dans chaque mot la syllabe aiguë se trouve dans l'espace des trois syllabes qui forment un terme à elles seules ou en forment la fin, et parmi celles-ci elle se place soit à la pénultième, soit à l'antépénultième. De plus, des trois syllabes dont je parle, la médiane longue sera ou bien aiguë ou bien circonflexe, au même endroit, une brève aura le son grave, si bien qu'elle donnera l'aigu à la syllabe placée avant elle, c'est-à-dire à la troisième en partant de la fin. »

Cette formulation, plus pratique que théorique, a été repérée par les philologues du XIX^e siècle comme la première d'une longue série grammaticale où l'on retrouve les noms de Diomède, Dosithée, Victorinus, Donat, et Servius, pour m'en tenir à la tradition proprement antique. Or, s'il a été relativement aisé de reconstituer cette tradition postérieure, la période antérieure à Quintilien demeure mystérieuse.

2. Une ambiguïté philologique : l'hypothèse Cicéron

Certains³ ont pu laisser entendre, sans se risquer à l'écrire explicitement, que la loi de la pénultième formulée par Quintilien avait un « hypotexte » cicéronien, autrement dit qu'elle constituerait une réécriture de la formulation cicéronienne. C'est la raison pour laquelle Bernardi Perini (1964, p. 36) cite le passage suivant dans son chapitre sur la position de l'accent latin⁴ :

« La nature elle-même, comme si elle s'attachait à rendre la parole humaine mélodieuse, a placé un son aigu (*acutam uocem*) dans chaque mot, pas plus d'un et pas en deçà de la troisième syllabe quand on remonte de la finale. »

Tout en faisant de ce passage le premier texte technique concernant l'accent latin, ce qui n'est vrai qu'en tant que l'accent latin est une manifestation de la prosodie universelle, Bernardi Perini indique à raison qu'il ne s'agit pas d'une formulation comparable à celle de Quintilien, dans la mesure où elle ne mentionne que la limite de la remontée de l'accent. Si ce passage constitue probablement une des sources documentaires de Quintilien, il n'est qu'une préfiguration très partielle de sa doctrine.

Est-il cependant possible d'imaginer Cicéron en précurseur maladroit de Quintilien, dans une sorte de conception linéaire du progrès grammatical ? Non, pour plusieurs raisons. D'abord, parce qu'il est difficile de croire qu'il n'ait pas su exprimer précisément sa pensée. Ensuite, parce que son texte n'a pas la même visée pratique, Cicéron ne prétendant pas au statut de *grammaticus*. Enfin, si l'on

³ Cf. SCHÖLL 1864, p. 4 ; LINDSAY 1897, p. 184 ; JOHNSON 1904, p. 70.

⁴ CICÉRON, *Orator* XVIII, 58 (= Schöll LVI, 101-2) : *Ipsa enim natura, quasi modularetur hominum orationem, in omni uerbo posuit acutam uocem nec una plus nec a postrema syllaba citra tertiam...*

contextualise ce théorème prosodique, et que l'on examine sa valeur dans le passage de l'*Orator* dont les compilateurs l'ont extrait, la conclusion suivante émerge : le propos de Cicéron est de montrer à Brutus, par un raisonnement à forte tonalité stoïcienne, que le *cantus obscurior* — un syntagme qui est peut-être un équivalent de l'expression d'Aristoxène de Tarente (IV^e siècle avant J.-C.), « une sorte de mélodie du discours » (λογῶδες τι μέλος, *Elementa Harmonica* I, 18 = 23, 14 da Rios) — de la parole oratoire, à savoir sa dimension suave et voluptueuse, est une ressource licite de l'*actio*⁵. En effet, si la nature fabrique elle-même, universellement, de la mélodie dans le langage des hommes, alors l'usage suave de la voix par l'orateur se trouve légitimé philosophiquement en tant qu'il est une simple imitation de la nature. Et Cicéron de conclure que, s'il ne dépend pas de l'orateur d'avoir une belle voix, en revanche il lui incombe, malgré tout, d'en faire le meilleur usage. Et ce qui dépend de lui devient, dès lors, un impératif moral, dans la logique du stoïcisme.

En définitive, pour revenir à la paternité putative de Cicéron quant aux règles de l'accentuation latine, il est possible d'énoncer la conclusion suivante. Bien que l'orateur se réfère à la pratique des grands ancêtres attiques de l'éloquence que sont Eschine et Démosthène, le contexte du débat latin qui l'oppose aux tenants de l'atticisme implique effectivement l'extension au latin de la règle de modulation naturelle de la voix. En dépit de ce qu'ont cru deviner certains philologues, Cicéron n'est donc pas l'inventeur de la loi de la pénultième. En a-t-il même connaissance en l'année 46 avant notre ère, date de rédaction du traité ? Rien ne permet de l'affirmer nettement, mais rien ne permet, non plus, de l'exclure absolument. Néanmoins – c'est la leçon positive que l'on peut en tirer –, ce passage de l'*Orator* témoigne d'un climat intellectuel dans lequel la langue latine devient matière à comparaison prosodique avec la langue grecque.

On peut essayer de s'expliquer, plus profondément encore, le caractère général, voire évasif, de ce premier *testimonium* latin qui ne vise pas spécifiquement l'accentuation latine. En effet, dans sa correspondance avec Atticus, Cicéron évoque la personnalité du grammairien Tyrannion d'Amisos dans le Pont (mort en 26-25 avant notre ère), un élève de Denys le Thrace, qui a eu une influence significative à Rome, notamment à travers la bibliothèque aristotélicienne qu'il possédait⁶. En plus du passage, daté de l'année -56, où

⁵ CICÉRON, *Orator* XVII, 57 : *Est autem etiam in dicendo quidam cantus obscurior, non hic e Phrygia et Caria rhetorum epilogus paene canticum, sed ille quem significat Demosthenes et Aeschines, cum alter alteri obicit uocis inflexiones*. ANDREW BARKER 1989, p. 138, donne la traduction de la phrase complète dont j'extrais ce syntagme d'Aristoxène : « *For there is indeed said to be a kind of melody which belongs to speech, that constituted by the tone-patterns that occur in words, since tension and relaxation belong naturally to speech.* » ; Luque Moreno ne cite et ne traduit que le début de la phrase (2006, p. 30 et n. 17).

⁶ PLANER 1852, p. 2 ; *KIP* 5, 1023 ; *Souda* 4, 607 Adler ; *GLK* 4, 529, 10-11.

Cicéron rend compte de sa contribution majeure dans le classement de ses livres grecs⁷, il en est un, rédigé dix ans plus tard à Tusculum, et contemporain, donc, de la rédaction de l'*Orator*, où il fait nettement apparaître sa position ambiguë à l'égard de la science prosodique⁸ :

« J'en viens à Tyrannion. Tu dis que tu... ? Est-il vrai ? Sans moi ? Pour ma part, combien de fois ai-je refusé de le voir sans toi, alors que j'avais l'esprit disponible ! Par quel moyen pourras-tu donc expier ce crime ? Évidemment par celui-là seul : tu m'enverras son livre, que je me fatigue à te réclamer, quoique le livre lui-même doive moins me réjouir que ton admiration pour lui ne m'a réjoui. Car j'aime que tu sois attique en toute chose, et j'ai de la joie à te savoir en admiration devant une recherche de si mince portée. Je sais bien que telle est ton habitude. En effet, tu aspiras au savoir, à l'unique nourriture de l'esprit. Mais, je te le demande, de l'aigu et du grave, qu'est-ce qui a trait à la *fin* du sage ? »

Je retiens avant tout de ce texte que Cicéron aurait eu bien des occasions d'apprendre la théorie prosodique de la bouche de Tyrannion, et qu'il ne l'a pas fait, parce qu'il ne pouvait s'y intéresser qu'en compagnie d'Atticus. D'autre part, il a fait feu de tout bois pour minimiser l'intérêt du sujet. Premier argument : c'est un sujet attico-attique. Second argument : c'est un sujet qui ne pèse rien en face de l'idéal de sagesse. On voit bien que Cicéron n'était guère attiré par ce que je pourrais appeler familièrement la « cuisine grammaticale »⁹. Son point de vue sur la prosodie, si j'excepte les passages, ressassés par les traités de métrique¹⁰, où il s'extasie sur la nature qui a placé une oreille sensible à la quantité syllabique même chez les gens du commun, est plus synthétique qu'analytique. Car c'est bien la voix comme phénomène global qui l'intéresse, comme le montre son observation sur le *cantus obscurior* de la parole oratoire, observation que j'ai citée plus haut, et qui concerne non pas un trait phonique particulier, mais très certainement « les inflexions » significatives de la voix de l'orateur, comme l'a observé Frédérique Biville (1996, p. 151).

⁷ BOISSIER 1865, p. 185-186 ; CICÉRON, *Ad Att.* 4, 8, 2 : *postea uero, quam Tyrannio mihi libros disposuit, mens addita uidetur meis aedibus.*

⁸ CICÉRON, *Ad Att.* 12, 6, 2 : *Venio ad Tyrannionem. Ain tu ? Verum hoc fuit ? Sine me ? At ego quotiens, cum essem otiosus, sine te tamen nolui ? Quo modo hoc ergo lues ? Vno scilicet si mihi librum miseris ; quod ut facias etiam atque etiam rogo. Etsi me non magis liber ipse delectabit quam tua admiratio delectauit.*

⁹ Ce qui vaut pour la prosodie, peut être d'ailleurs généralisé : « La conception cicéronienne implique une certaine façon d'envisager les relations de la grammaire, de la dialectique et de la rhétorique. La grammaire apparaît comme une discipline subalterne : elle définit le maniement correct de la langue mais n'est fondamentale que parce qu'elle est élémentaire » (BARATIN-DESBORDES 1981, p. 52).

¹⁰ *Orator* 173 ; *De oratore* 3, 196 ; *Paradoxa Stoicorum* 3, 2.

3. Les « lois » de Varron

Par contraste avec le dédain de Cicéron pour la technicité prosodique, on peut rappeler que Varron (116-27 av. J.-C.) a eu une attitude toute différente, puisqu'il a lu l'ouvrage de Tyrannion d'Amisos et en a compris l'importance scientifique, comme le rapporte, probablement au V^e siècle de notre ère, l'auteur anonyme des *Explanationes in artes Donati*¹¹. D'après Jean Cousin (1935, p. 42), l'antiquaire réatin serait même un « inspirateur » possible, avec Nigidius Figulus, du passage que Quintilien consacre à l'accentuation latine. Dans quelle mesure aurait-il donc pu « inspirer » la formulation de la *Paenultima-Gesetz* ?

On connaît l'intérêt profond de Varron pour l'exploration du système de la langue latine (Collart 1954), ainsi que pour les étymologies (Cavazza 1981, p. 55-58). On connaît aussi sa faculté à critiquer les théories existantes pour y substituer sa propre approche (Baratin-Desbordes 1981, p. 43), par exemple dans le cas de la querelle du lexique opposant anomalistes et analogistes (Cavazza 1981, p. 131-132). Il est, sans nul doute, l'auteur romain auquel on ferait le plus spontanément crédit de l'invention des règles de l'accentuation latine. Mais dans quel livre perdu a-t-il traité de l'accent ? Est-ce dans le fameux *De sermone latino* auquel les philologues du XIX^e siècle (Wilmanns, Götz et Schöll) ont beaucoup prêté ? Je ne me lance pas ici dans le débat épineux de la reconstruction de l'œuvre varronienne.

En revanche, on peut constater avec sûreté que les fragments sur l'accentuation attribués à Varron sont majoritairement issus d'un texte unique, le « *De accentibus* » contenu dans les *Explanationes in artes Donati* (GLK IV, 524, 18-533, 27) que j'ai déjà mentionnées. Il s'agit d'un traité attribué à « Sergius » dans l'édition Keil.

En quoi le commentateur de Donat, qui s'enorgueillit d'avoir eu accès aux textes théoriques anciens, dans un temps de répétition scolaire, nous renseigne-t-il¹² ? Voici¹³ :

¹¹ GLK 4, 529, 10-15.

¹² GLK 4, 531, 2-4 : *sed hoc <de> media prosodia satis, quo quis sciat esse quaerendam. Ceterum qui hanc ignorant, quia sola nouerunt quae <in> scholis studuerunt, non sunt culpandi* : « Mais en voilà autant sur l'accent moyen qu'un spécialiste voudrait en savoir. Quant à ceux qui ignorent son existence, parce qu'ils connaissent seulement ce qu'ils ont appris à l'école, il ne faut pas les en blâmer ».

¹³ GLK 4, 529, 10-22 : *Tyrannion uero Amisenus, quem Lucullus Mithridatico bello captum Lucio Murenae concessit, a quo ille libertate simul et ciuitate donatus est, quattuor scribit esse prosodias, βαρεῖαν μέσην ὀξεῖαν et περισπωμένην. Atqui memoriae proditum est hunc ante alios fuisse pronuntiatione potioem, quod nequaquam assequi potuisset nisi tenore singularum uocum diligentissime perquisito. In eadem opinione et Varro fuit, qui in leges suas redigit accentus, ductus scientia et doctrina eius, qua omnibus a se propositis euidentissimas affert probationes, ut id quoque pro media prosodia facit dicendo ipsam naturam nihil facere totum, ubi non sit medium : ut enim inter rudem et eruditum, inter*

« Mais Tyrannion d'Amisos, que Lucullus a fait prisonnier durant la guerre contre Mithridate pour le céder ensuite à Lucius Murena, qui, lui-même, lui a conféré en même temps la liberté et la citoyenneté, écrit qu'il existe quatre accents, le grave, le moyen, l'aigu et le circonflexe. <Malgré ce point de vue hétérodoxe>, selon la tradition, il était supérieur à tous en matière de prononciation, supériorité qui n'aurait pu être atteinte sans une maîtrise parfaite de l'accentuation de chaque mot. Varron, aussi, fut de la même opinion <que Tyrannion>, lui qui a réduit les accents à ses propres lois (*qui in suas leges redigit accentus*), guidé par la perspicacité et l'érudition <de son maître>, grâce à laquelle il est capable d'étayer tout ce qu'il avance par des preuves très lumineuses, ce qu'il fait en faveur de l'accent moyen en affirmant que la nature elle-même ne fait rien de complet sans qu'il n'y ait de milieu ; en effet, comme il y a un intermédiaire qui n'est ni une chose ni l'autre entre l'inculte et l'érudit, entre le chaud et le froid, entre l'amer et le doux, de même il y a un son moyen entre le plus grave et le plus aigu, et c'est à ce degré que se situe l'accent que nous cherchons... »

Ce témoignage, le plus précis que nous ayons sur la théorie accentuelle de Varron, montre bien son engagement en faveur d'une théorie hétérodoxe, celle des quatre accents, qui a sans doute ses prémices chez Aristote et ses disciples directs¹⁴. Cette information est d'autant plus importante qu'à partir de l'époque de Quintilien, jusqu'à la fin de l'Antiquité, comme l'indique ailleurs le commentateur de Donat, c'est la théorie des trois accents qui a prévalu¹⁵ : « Pour sa part, Denys, le disciple d'Aristarque, surnommé le Thrace [...] en a indiqué trois, le grave, l'aigu et le circonflexe, que tous utilisent aujourd'hui ». Cela signifie, selon moi, que l'accès aux travaux de Varron sur l'accentuation en général ou sur l'accentuation latine en particulier devait être déjà difficile pour Quintilien, en raison de leur hétérodoxie à l'égard de la tradition d'Aristarque. Or, la *Paenultima-Gesetz* est évidemment exprimée en termes aristarquiens, c'est-à-dire avec des accents aigus et circonflexes, c'est-à-dire sans mention de l'accent « moyen ». D'où l'hypothèse que la prosodie varronienne se serait plutôt concentrée sur les modalités phonétiques de l'accentuation latine, avec une finesse d'analyse sans doute peu commune dans l'Antiquité, que sur la formulation d'une règle générale de remontée d'accent, peut-être laissée implicite parce que par trop évidente.

Un argument *in absentia* me paraît appuyer indirectement cette dernière hypothèse. Certes, le commentateur du V^e siècle nous dit bien que Varron a bâti une théorie cohérente concernant l'accentuation latine, quand il mentionne les

calidum et frigidum, amarum et dulcem, longum et breuem est quiddam medium, quod neutrum est, sic inter imam summamque uocem esse mediam, ibique quam quaerimus prosodiam.

¹⁴ ARISTOTE, *Rhet.* 1403 b 29 ; aperçu des sources dans LUQUE MORENO 2006, p. 67-72.

¹⁵ *GLK* 4, 529, 7-10 : *Dionysius autem, Aristarchi discipulus [...] tres tradidit, quibus nunc omnes utuntur, βαρεῖαν ὀξεῖαν et περισπωμένην.*

leges du Réatin. Pourtant il n'établit pas de connexion entre ces « lois » et les règles pratiques admises à son époque, règles qu'il développe au début de son chapitre *De accentibus*¹⁶. On peut donc légitimement avoir le sentiment qu'il s'agit de traditions différentes, voire hétérogènes. La disjonction entre la prosodie varronienne et la vulgate de forme aristarquienne, reprise par les artigraphes, me paraît d'autant plus révélatrice que le commentateur de Donat se fait gloire d'avoir consulté directement les écrits de Varron. Par conséquent, s'il avait pu citer l'autorité du Réatin concernant la *Paenultima-Gesetz*, il y a fort à parier qu'il n'aurait pas hésité à le faire.

Ce qui me conduit à nuancer quelque peu mon hypothèse : Varron a bien pu s'intéresser au problème de la localisation de l'accent latin, mais la loi de la pénultième telle qu'exposée par Quintilien n'est pas directement tirée de ses ouvrages, soit que le Réatin n'ait jamais pensé à expliciter cette évidence, soit que sa formulation ait été exprimée en des termes que les rhéteurs ou les grammairiens post-augustéens, uniquement soucieux des applications pratiques de la prosodie, n'étaient pas à même de saisir. Quant à « l'inspiration » varronienne que suppose Jean Cousin, elle n'est donc envisageable que médiatisée par d'autres influences. Et ce qui vaut pour Varron vaut *a fortiori* pour Nigidius Figulus, qu'Aulu-Gelle (*NA* 13, 26, 1-3) couvre de lauriers tout en ne citant de sa pensée prosodique qu'un énoncé, présenté comme caricatural, concernant la distinction par l'accent du génitif et du vocatif (*Valéri /Váleri*).

La recherche de sources directes s'avérant peu fructueuse chez les auteurs latins, ne serait-il pas judicieux de se tourner vers les Grecs ?

4. Les Éoliens d'Athénée

Athénée de Naucratis n'est pas réputé comme un spécialiste du *sermo latinus*, cependant, il apparaît dans la compilation que Schöll (LX, 103) consacre aux *testimonia* sur l'accentuation latine. Le passage cité est, bien sûr, tiré des *Deipnosophistes*, ouvrage rédigé dans la première partie du III^e siècle de notre ère, c'est-à-dire bien après Quintilien. *A priori*, peu de chances que cela nous éclaire sur la formation de la *Paenultima-Gesetz*. Schöll le classe bien dans son chapitre intitulé « *Quasnam syllabas teneat accentus, siue regulae accentum* » où sont

¹⁶ Concernant la règle de la pénultième, par exemple, le commentateur s'exprime ainsi, sans mentionner une quelconque origine varronienne (*GLK* 4, 525, 2-6) : *in trisyllabis et tetrasyllabis et deinceps plurium syllabarum nominibus secunda ab ultima <si> brevis fuerit, tertiam ab ultima acuet, ut Rutilius Hortensius ; si positione longa, ipsa acuetur et praecedentem grauem facit, ut Catullus Metellus ; si natura longa fuerit et ultima brevis, secunda ab ultima inflectitur, ut Murranus Cethegus Romanus ; si autem longa erit ultima, paenultima acutum dabimus accentum, ut Athenae Fidenae.*

aussi répertoriées les occurrences de la « règle de la pénultième ». Mais il ne sait quoi en faire et ne l'intègre pas dans la synthèse qui introduit les *testimonia*.

Je crois, pour ma part, qu'on peut y déceler une indication quant au processus de grammatisation de l'accent latin, voire de formation de la règle de la pénultième longue accentuée (*Deipn.* X, 425a)¹⁷ :

« La belle Sappho nous rappelle en plusieurs passages que son frère Larichon servait d'échanson aux habitants de Mitylène, à l'intérieur du Prytanée. De même, chez les Romains, les plus nobles des enfants accomplissaient le même office au cours des sacrifices publics, <les Romains> imitant en tout les Éoliens, comme, par exemple, pour les accents de la voix. »

Malgré la zone d'ombre importante qui entoure les dialectes grecs (Bile-Brixhe-Hodot 1984) en raison d'une méthodologie d'étude trop souvent « désuète », on sait que l'accent du dialecte éolien se distinguait significativement de l'accent attique, en ce qu'il était bien plus récessif. Ainsi, Alessandra Lukinovich et Martin Steinrück (2007, p. 49), deux hellénistes helvétiques très au fait de la problématique accentuelle, écrivent, dans un manuel destiné à leurs étudiants : « Dans le dialecte éolien, la mélodie accentuelle commence systématiquement le plus tôt possible dans les mots lexicaux, c'est-à-dire dans les formes nominales et verbales (anaclyse généralisée). En revanche, la tradition attribue aux mots grammaticaux et aux groupes d'enclise le même accent graphique qu'en attique ». C'est peu ou prou ce qu'écrit Woodard à ce même sujet (2008, 59) : « *Aeolic is notably different than Classical Attic in that the accent of all words (except conjunctions and prepositions) – and not only verbs – is recessive : for example, [pótamos] beside Attic [potamós]... ».*

Même si le signifié recouvert par l'adjectif « éolien » est susceptible de variations multiples, et dans le discours antique et dans le discours moderne (Briquel 2001, p. 1035), il est toutefois clair qu'Athénée et nos linguistes modernes évoquent les mêmes faits, et que ces derniers ont une ressemblance troublante avec les phénomènes accentuels que l'on rencontre en latin. En effet, il est bien connu que l'accent latin porte massivement sur l'initiale ; systématiquement dans les dissyllabes, partiellement dans les trissyllabes. De plus, comme on le sait aussi, la finale du mot est une place théoriquement interdite à l'accent latin. Ces tendances sont suffisamment accusées pour frapper les esprits et susciter toutes sortes de spéculations, sérieuses ou non, sur la parenté entre le latin et le dialecte « éolien ».

Pour mon propos, qui est bien d'éclairer l'histoire de la *Paenultima-Gesetz* dans l'Antiquité, il n'importe pas que la comparaison repose en définitive sur des

¹⁷ Σαπφώ τε ἡ καλὴ πολλαχοῦ Λάριχον τὸν ἀδελφὸν ἐπαινεῖ ὡς οἰνοχοοῦντα ἐν τῷ πρυτανεῖῳ τοῖς Μυτιληναίοις. Καὶ παρὰ Ῥωμαίοις δὲ οἱ εὐγενέστατοι τῶν παιδῶν τὴν λειτουργίαν ταύτην ἐκτελοῦσιν ἐν ταῖς δημοτελέσει τῶν θυσιῶν, πάντα τοὺς Αἰολεῖς μιμούμενοι, ὡς καὶ κατὰ τοὺς τόνους τῆς φωνῆς.

analogies superficielles. Il suffit que les grammairiens antiques aient pu y voir un sujet d'étude digne d'intérêt. Car la remarque d'Athénée, quoique présentée comme un simple propos de banquet, s'enracine dans une tradition grammaticale dont on possède encore quelques traces, et qui a fait l'objet, ces dernières décennies, d'un regain d'intérêt. Klaus Schöpsdau (1992) en a tenté une synthèse assez instructive, même si elle ne tient pas compte de la problématique accentuelle, et ne mentionne donc pas le témoignage ponctuel d'Athénée, relevé initialement par Schöll (1876)¹⁸. « La doctrine, écrit D. Briquel (2001, p. 1035), se fondait sur des considérations légendaires – comme la présence sur le sol de Rome de l'Arcadien Évandre, qui, selon les distinctions dialectales de l'Antiquité, parlait une forme de grec éolien ».

Il semble possible de faire coïncider les développements historiographiques et, surtout, grammaticaux de cette « Aeolian trend » avec le I^{er} siècle avant notre ère, bien qu'elle puisse remonter à une idée de Fabius Pictor, l'historiographe hellénophone du III^e siècle (Gabba 1963). En effet, Michel Dubuisson (1985, p. 67) considère comme « au moins probable que l'élaboration de la théorie de l'origine éolienne du latin, indispensable complément à la légende de l'origine grecque de Rome, fut l'œuvre des grammairiens grecs et romains de l'entourage de Pompée, suscités et encouragés par celui-ci ». Et, à sa suite, A. Garcea et V. Lomanto (2004, p. 45) ont établi une liste de grammairiens, grecs ou latins, mais tous actifs à Rome, qui sont susceptibles d'avoir travaillé dans ce sens, entre le début du I^{er} siècle et son milieu : Hysicratès d'Amysos, Philoxenos d'Alexandrie, Terentius Tyrannio (alias Tyrannion le jeune), Claudius Didymus, L. Ateius Praetextatus Philologus, Santra, Clodius Tuscus, Cloatius Verus¹⁹. Il est évidemment hasardeux de vouloir constituer une chronologie véritable à partir des données fragmentaires et hétérogènes que l'on possède au sujet de ces auteurs, mais il demeure que l'accumulation de ces noms a quelque chose de frappant : c'est sans doute parmi cette floraison grammaticale (*utraque lingua*) du I^{er} siècle, bien sûr inspirée par des considérations impériales, que réside la source du propos de banquet d'Athénée.

Par conséquent, je formulerais ainsi mon hypothèse centrale concernant l'histoire de la grammatisation de l'accent latin : c'est la prosodie du dialecte éolien qui a servi aux érudits grecs et latins de modèle typologique pour penser l'accent du latin, et notamment la *Paenultima-Gesetz*.

¹⁸ La même absence du *testimonium* d'Athénée se répète encore dans un article plus récent (STEVENS 2007). L'originalité du travail de Stevens provient surtout de sa discussion du sens (psychologique ou sociologique ?) qu'il convient de donner à ce courant de pensée (2007, p. 131-138).

¹⁹ Voir aussi STEVENS 2007, p. 128-9, qui prend en compte une période plus large. Pour cet auteur (2007, p. 125), Tyrannion d'Amisus doit également être associé à la thématique de l'Éolisme.

Le texte de Quintilien fournit lui-même un argument en faveur de cette hypothèse. En effet, le professeur de rhétorique, avant d'exposer sa règle de la pénultième, a cette observation liminaire dont on sous-estime la tonalité comparative²⁰ :

« <La vieille loi du langage> est plus difficile à établir chez les Grecs, parce qu'ils ont un plus grand nombre de parlers <que nous>, qu'ils appellent des dialectes, et ce qui est fautif pour les uns est, au contraire, correct pour les autres. »

Ce passage fait écho à deux autres lieux, indiqués par F. Biville (1995, p. 436), où il rappelle notamment que Crassus maîtrisait cinq variétés de grec (*IO* XI, 2, 50) et mentionne quatre dialectes, l'attique, le dorien, l'ionien et l'éolien (*IO* VIII, 3, 59). Je vois donc là le signe manifeste, chez l'auteur des *Institutiones Oratoriae*, d'une inspiration dialectologique grecque, laquelle implique l'alternative suivante : soit Quintilien a emprunté, directement ou non, la *Paenultima-Gesetz*, soit il l'a formulée lui-même en se fondant sur une méthodologie d'ascendance aristarquienne, comme on l'a constaté plus haut²¹.

5. *Quintilianus ipse ?*

Il me reste encore à examiner l'évidence trop peu remise en cause que Quintilien aurait hérité d'une loi de la pénultième formulée par de bien plus savants que lui.

Certes, M. Baratin défend légitimement l'idée que la partie des *Institutiones Oratoires* où se trouve l'exposé accentuel reflète l'*ars* latine de Q. Remmius Palaemon, le grammairien le plus en vue du début du I^{er} siècle de notre ère, à propos duquel Suétone (*De grammaticis*, 23) transmet des ragots peu flatteurs²². L'*Ars grammatica* perdue de Palémon constitue probablement le soubassement conceptuel des remarques grammaticales du livre I. Néanmoins, cela n'implique pas nécessairement, comme M. Baratin le laisse d'ailleurs entendre, que la doctrine grammaticale de Quintilien coïncide terme à terme avec celle de Palémon. Ainsi, pour ce qui concerne l'accentuation, j'ai des raisons de penser que Quintilien se démarque, au moins partiellement, de la doctrine établie par son maître putatif.

²⁰ QUINTILIEN, *IO* 1, 5, 29 : *cuius difficilior apud Graecos obseruatio est, quia plura illis loquendi genera, quas dialectus uocant, et quod alias uitiosum, interim alias rectum est.*

²¹ Voir la conclusion de ma partie 3 (Les « lois » de Varron).

²² BARATIN 2000, p. 465 : « N'étant pas grammairien lui-même, Quintilien n'avait aucun motif de chercher particulièrement à être original dans sa conception d'ensemble de la présentation de la grammaire. Le plus simple est de penser qu'il a emprunté le plan considéré comme 'reçu' à son époque, quitte à donner un avis personnel sur tel ou tel point de détail. »

Mais avant d'étudier précisément ce point, je voudrais exposer synthétiquement le contenu de la doctrine accentuelle proposée par le professeur de rhétorique. Le passage qu'il consacre à l'accentuation latine se situe, d'une part, dans la perspective de la systématisation linguistique (*τεχνικόν*, *recte loquendi scientia*), avec la mention de la distinction entre *partes orationis* par le moyen de l'accent (I, 5, 25-26), la formulation de la *Paenultima-Gesetz* (I, 5, 30), l'expression de la règle d'unicité accentuelle (I, 25, 31), et, d'autre part, dans la perspective de l'explication d'exemples poétiques (*ιστορικόν*, *poetarum enarratio*), avec le problème de l'accentuation des noms propres grecs fréquents en poésie (I, 5, 24), celui des groupes prépositionnels tirés de Virgile (I, 5, 27), et l'influence du mètre sur l'accent à travers l'allongement par position (I, 5, 28).

Outre le fait que ce passage constitue le premier exposé systématique que nous possédions sur cette matière, je voudrais insister sur la tonalité fortement subjective du discours de Quintilien, laquelle est un indice de son originalité doctrinale. En premier lieu, il faut relever qu'il fait appel à sa mémoire lorsqu'il évoque la manière dont on prononçait les noms propres grecs à Rome : « *Atreus*, que, dans notre jeunesse, les vieillards les plus lettrés avaient coutume de prononcer avec un accent aigu sur l'initiale » (*Atreus, quem nobis iuuenibus doctissimi senes acuta prima dicere solebant*). En deuxième lieu, le professeur de rhétorique se pose en défenseur de la « vieille loi » (*ueterem legem*) d'accentuation, en polémiquant contre « quelques grammairiens » (*nonnullos grammaticos*) qui prétendent imposer l'accent comme moyen de *discretio*, c'est-à-dire de désambiguïsation de termes homonymes. Derrière ce groupe de grammairiens, il est possible d'imaginer justement l'influence de Palémon (McLemore 1917, p. 14-15), qui prônait cette pratique, ainsi que le montrent différentes citations rapportées notamment par Charisius et Diomède²³. À cette grammaire normative de l'accent, qui tente de se substituer à la tradition en usage, Quintilien oppose une observation concrète et personnelle, en se mettant en valeur par la position initiale du groupe *mihi uidetur* (IO I, 5, 27), marqueur classique de subjectivité, qui introduit une description remarquable du mot phonétique constitué par le groupe prépositionnel *circum litora*²⁴. Sur ces deux points, le rhétoricien semble bien en décalage avec Palémon.

²³ CHARISIUS (Schöll CXLI^a = *GLK* I, 231, 3 sq. ; CXLI^b = *GLK* I, 189, 10 sq. ; CXLI^c = *GLK* I, 231, 24 sq.) ; DIOMÈDE (Schöll CXLI^b = *GLK* I, 407, 19 s.).

²⁴ QUINTILIEN, IO I, 5, 25-27 : 25. *Haec de accentibus tradita. Ceterum scio iam quosdam eruditos, nonnullos etiam grammaticos sic docere ac loqui ut propter quaedam uocum discrimina uerbum interim acuto sono finiant, ut in illis 'quae circum litora, circum piscosos copulo', ne, si grauem posuerint secundam, 26. 'circus' dici uideatur, non 'circumitus' : itemque cum 'quale' interrogantes graui, comparantes acuto tenore concludunt ; quod tamen in aduerbiis fere solis ac pronomibus uindicant, in ceteris ueterem legem secuntur. 27. Mihi uidetur condicionem mutare quod his locis uerba coniungimus. Nam cum dico 'circum litora', tamquam unum enuntio dissimulata distinctione, itaque tamquam in una uoce una est acuta : quod idem accidit in illo 'Troiae qui primus ab oris'. Ce passage est sans doute le seul*

Il me semble donc tout à fait crédible que la formulation de la *Paenultima-Gesetz* s'inscrive dans le prolongement de cette démarche de restauration d'une prononciation « authentique », et que Quintilien se soit senti investi d'une responsabilité suffisamment pressante pour l'inciter à outrepasser le champ de ses compétences rhétoriques, en formalisant, par ses propres moyens, une règle de prononciation trop longtemps restée implicite.

6. Conclusion

Je crois avoir montré qu'il est peu probable que la grammatisation de l'accent latin se soit produite à date haute, c'est-à-dire avant la période julio-claudienne. Ce qui ne signifie aucunement qu'on n'ait jamais étudié l'accentuation latine auparavant, comme les exemples emblématiques de Varron et Nigidius Figulus le manifestent bien. Parmi les raisons de cette datation relativement basse, il est possible de citer : 1° l'absence de nécessité pour les locuteurs du latin d'une telle formalisation prosodique ; 2° l'absence de contrainte éditoriale incitant à la formalisation prosodique ; 3° la maturation tout au long du I^{er} siècle avant notre ère d'une réflexion dialectologique gréco-romaine intégrant la langue latine, préalable nécessaire à la grammatisation. En effet, l'exemple de la grammatisation progressive des langues européennes modernes, qui s'est réalisée, d'une part, sur le modèle de celle du latin et, d'autre part, par contraste avec les langues vernaculaires concurrentes, semble bien indiquer que la réflexion comparative est la seule voie d'accès à l'étude d'un phénomène aussi idiosyncrasique et fuyant que l'accent. Il n'y a donc pas lieu de penser que les Romains aient eu besoin d'une formalisation des règles fondamentales de leur accentuation avant que le latin se soit affirmé comme langue impériale, c'est-à-dire avant la systématisation de la promotion des élites provinciales devant s'approprier cet idiome.

Quant au cas particulier de la règle de la pénultième accentuée (*Paenultima-Gesetz*), je crois que deux solutions plausibles s'offrent : soit Palémon, l'auteur de la première *ars grammatica* latine, l'a formulée après avoir compilé les écrits dialectologiques rapprochant la langue latine de l'éolien, soit il s'est contenté de mentionner cette analogie accentuelle, et, alors, Quintilien est l'auteur véritable de l'acte de grammatisation. Cette dernière option a ma préférence, parce qu'elle a la particularité d'expliquer la tonalité subjective d'*IO* 1, 5, 22-31, l'aspect très pratique de la formulation de la *Paenultima-Gesetz*, ainsi que l'avertissement plein de modestie qui introduit celle-ci : « Mais chez nous, <Romains>, la science <accentuelle> tient en quelques mots... ».

document clair que l'on puisse invoquer en faveur d'une possible proclise latine ; cf. PLANTADE (à paraître).

BIBLIOGRAPHIE

- ALLEN W. S. 1983, « Some reflections on the 'penultimate' accent », *Illinois Classical Studies* 8 (1), p. 1-10.
- AUROUX S. 1993, *La logique des idées*, Paris.
- BARATIN M. 2000, « À l'origine de la tradition artigraphique, entre mythe et réalité », dans *History of the Language Sciences*, vol. 1, S. Auroux et alii (éd.), Berlin – New-York, p. 459-466.
- BARATIN M. – DESBORDES F. 1981, *L'analyse linguistique dans l'Antiquité classique. 1. Les théories*, Paris.
- BARKER A. 1989, *Greek Musical Writings : II. Harmonic and Acoustic Theory*, Cambridge.
- BILE M. – BRIXHE C. – HODOT R. 1984, « Les dialectes grecs, ces inconnus », *BSL* 79, p. 155-203.
- BIVILLE F. 1995, *Les emprunts du latin au grec. Approche phonétique. Tome II : Vocalisme et conclusions*, Louvain – Paris.
- 1996, « La voix signifiante », dans *Les structures de l'oralité en latin*, C. Moussy – J. Dangel (éd.), Paris, p. 147-154.
- BOISSIER G. 1865, *Cicéron et ses amis. Étude sur la société romaine du temps de César*, Paris.
- BRIQUEL D. 2001, « La conception du latin comme langue mixte chez Varron », dans *De lingua Latina nouae quaestiones, actes du X^e colloque international de linguistique latine* (Paris-Sèvres, avril 1999), C. Moussy – J. Dangel (éd.), Louvain – Paris, p. 1033-1043.
- CAVAZZA F. 1981, *Studio su Varrone etimologo e grammatico. La lingua latina come modello di struttura linguistica*, Firenze.
- COLLART J. 1954, *Varron, grammairien latin*, Paris.
- CORSSEN W. 1859, *Über Aussprache, Vokalismus und Betonung der lateinischen Sprache II*, Leipzig.
- COUSIN J. 1935, *Études sur Quintilien, I. Contribution à la recherche des sources de l'Institution oratoire*, Paris.

- DUBUISSON M. 1985, *Le latin de Polybe. Les implications historiques d'un cas de bilinguisme*, Paris.
- GABBA E. 1963, « Il latino come dialetto greco », dans *Miscellanea di studi Alessandrini in memoria di Augusto Rostagni*, Torino, p. 188-194.
- GARCEA A. – LOMANTO V. 2004, « Gellius and Fronto on Loanwords and Literary models : their evaluation of Laberius », in *The Worlds of Aulus Gellius*, L. Holford-Strevens – A. Vardi (éd.), Oxford, p. 41-64.
- HAAS W. 1977, *Die Fragmente der Grammatiker Tyrannion und Diokles*, in *Sammlung Griechischer und Lateinischer Grammatiker* 3, p. 90-98.
- JOHNSON C. W. H. 1904, « The *accentus* of the ancient grammarians », *TAPHA* 35, p. 65-76.
- LEHMANN Y. 1988, « Varron et le grammairien Tyrannion : l'apport doctrinal de l'aristotélisme », *Ktèma* 13, p. 179-186.
- LEPSKY G. C. 1962, « Il problema dell'accento latino. Rassegna critica di studi sull'accento latino », *ASNSP* 31, p. 199-246.
- LINDSAY W. M. 1897, *Die lateinische Sprache*, Leipzig.
- LUKINOVICH A. – STEINRÜCK M. 2007, *Introduction à l'accentuation grecque ancienne*, Fribourg – Genève.
- LUQUE MORENO J. 2006, *Accentus (Prosodia): el canto del lenguaje. Representación de los prosodemas en la escritura alfabética*, Granada.
- MCLEMORE J. S. 1917, *The tradition of the Latin accent*, Charlottesville (Va).
- PLANER H. 1852, « De Tyrannione grammatico », *Jahrbericht über das Königl. Joachimsthalsche Gymnasium*, Berolino, p. 1-30.
- PLANTADE E. 2002, *L'oralité chez Catulle*, Thèse Université Lumière-Lyon 2.
- (à paraître), « Louis Benloew, Henri Weil et la proclise latine », XIII^e Colloque International de Linguistique Latine (Bruxelles, avril 2005).
- SCHÖLL F. 1876, « De accentu linguae latinae ueterum grammaticorum testimonia », *Acta societatis philologiae Leipsiensis* 6, p. 1-231.
- SCHÖPSDAU K. 1992, « Vergleiche zwischen Lateinisch und Griechisch in der antiken Wissenschaft », in *Zum Umgang mit fremden Sprachen in der griechisch-römischen Antike*, C. Müller – K. Sier – J. Werner (éd.), Stuttgart, p. 115-136.

STEVENS B. 2007, « Aeolism : Latin as a Dialect of Greek », *CJ* 102 (2), p. 115-144.

VALETTE-CAGNAC E. 1997, *La lecture à Rome. Rites et pratiques*, Paris.

WEIL H. – BENLOEW L. 1855, *Théorie générale de l'accentuation latine*, Paris – Berlin.

WOODARD R. D. 2008, *The Ancient Languages of Europe*, Cambridge.